L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 28 MARS 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN, 28 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guinault, au coin des rues Robertson et Annette—Une grocerie.

Par O. Valeton, aux Nos 93 et 95 de la rue des Magasins,—Macaroni, raisine, marrons.

Par Vincent & Co., au Nos 61 et 64 de la rue de la Douane—marchandises sèches, étrangères et américaines, chapeaux feutre et pailles.

SPECTACLES.

Mardi 28 Mars

VARIETES—Ours.
ACADEMIE—Oliver Twist.
ST-CHARLES—Le Tour du Monde en 80 jours.

On demande des Ku-Klux.

Les scandales s'amoncèlent à Washington d'une façon tellement alarmante pour les membres et les partisans de l'administration fédérale, que le besoin d'une petite diversion se fait vivement sentir. Un bon procès de Ku-Klux ferait l'affaire de Grant et de ses partisans, mais il faudrait un petit massacre. Les imbéciles qui viennent de faire arrêter dix citoyens respectables de Baton-Rouge et qui les ont fait comparaître à la Nouvelle-Orléans devant un commissaire fédéral, ont commis un de ces excès de zèle maladroits qui compromettent une politique au lieu de la servir.

Le prétexte invoqué pour l'arrestation de ces citoyens est pitoyable. Nous donnons plus bas le récit des faits.

Tout d'abord, on verra que les citoyens incriminés, loin d'avoir touché un cheveu de la tête du juge Davis, l'ont couvert de leur protection. Ensuite, il est absurde de prétendre que Davis, juge de paroisse, est un fonctionnaire fédéral, sous prétexte qu'il aurait été secrètement commis du percepteur du revenu interne.

Le maître Jacques d'Harpagon cumulait les fonctions de cocher et de cuisinier et il n'avait qu'à retourner son tablier pour paraître dans l'exercice de l'une ou de l'autre de ces fonctions, mais il les exerçait réellement, tandis que M. Davis, qui persistait à rester juge de paroisse malgré sa démission, n'a jamais été réellement commis du percepteur. L'eût-il été, qu'il n'a jamais été inquiété en cette qualité. Enfin, un commis n'est pas un fonctionnaire:

Il devient de mode, paraît-il, parmi les fonctionnaires d'Etat radicaux de jouer le rôle de chauves-souris. " Je suis shérif de la paroisse, peut dire M. Forman,—voyez mes ailes,—c'est-à-dire ma commission de Kellogg, ou je suis député-marshall des Etats-Unis—voyez mon poil—c'est-à-dire le sous-seing du boss Packard."

C'est là une comédie aussi ridicule qu'indigne, et il nous semble qu'il doit y avoir quelque moyen légal de faire remonter la responsabilité de ces arrestations à d'autres personnages que les comparses qui y ont joué un rôle.

En tout cas, ce n'est pas dans cette affaire de Baton-Rouge que Packard et Cie., trouveront un plat de ku-klux à servir, s'il leur en a été commandé un, à la Maison Blanche.

La loi des Ku-Klux.

Arrestation de citoyens de la paroisse East-Baton-Rouge.

Le 21 du courant, les citoyens de la paroisse Est-Baton-Rouge s'assemblèrent dans la ville de Baton-Rouge et adoptèrent la résolution suivante:

Il est résolu que Geo. P. Davis soit requis de s'engager à ne pas accepter d'ordres, à ne remplir aucun des devoirs de juge de paroisse, à user de toute son influence pour que le gouverneur accepte sa démission et nomme un autre à sa place.

Le comité—le Dr J. W. Dupré, MM. J. H. Lamon et A. Jackson—se rendit auprès de Mr Davis; celui-ci déclara ne pas vouloir acquiescer à la demande du meeting; et ajouta qu'il remplirait ses fonctions tant que son successeur ne serait pas désigné.

A quatre heures de l'après-midi du même jour, les habitants se réunirent de nouveau et cette fois, approuvèrent la résolution dont voici la traduction:

Attendu que cette assemblée des citoyens a lieu dans l'intérêt de la paix et du bon ordre, nous regrettons profondément que Geo. P. Davis persiste à ne pas abandonner le poste de juge de paroisse; qu'ayant donné sa démission, les citoyens considèrent qu'il ne doit plus remplir les fonctions de juge; qu'en dépit des prétentions d'une population outragée, il suit une ligne de conduite imprudente et dangereuse; que la déclaration qu'il attend que le gouverneur nomme un successeur ressemble tellement à une fausseté que personne n'y ajoute foi; qu'aucun de ses actes ne mérite la moindre confiance et qu'au contraire tout ce qu'il a fait jusqu'à présent est de nature à provoquer les bons citoyens qui s'aperçoivent maintenant qu'ils n'ont plus le pouvoir de le protéger contre le coup d'un peuple qu'il a insulté.

Il est connu généralement parmi les habitants d'Est-Baton-Rouge que le plus grand obstacle à la tranquillité est George P. Davis; que les conséquences de son refus doivent retomber sur lui et non sur la population qui, malgré tous ses efforts, n'a pu obtenir la paix qu'elle cherchait.

MM. Dupré, Lamon et Jackson se présentèrent une seconde fois chez le juge Davis, qui les invita à passer de son bureau à celui d'un officier fédéral—le percepteur du revenu. (Le lecteur n'a pas besoin qu'on lui explique le but de cette manœuvre de la part du tenace magistrat. Mr Kellogg ayant fermé l'oreille à ses supplications et n'ayant pas cru devoir lui accorder la démission, puis l'arrestation de hautes fonctionnaire. Ce n'est pas que l'acte de concussion qui est reproché au général soit sans exemple aux Etats-Unis; non, on en pourrait au contraire citer beaucoup du même genre, et nous en avons pour preuve les huit nouvelles commissions d'enquête qui viennent encore d'être instituées pour rechercher les délits analogues que l'opinion publique met avec plus ou moins de raison à la charge des fonctionnaires de M. Grant. Mais la haute position de l'accusé, le rang qu'il occupait dans le gouvernement doivent nécessairement à l'éclat comme à la gravité de son crime et permettent aux partis de s'en faire une arme puissante contre le président de la République.

Le *Moniteur* termine par cette réflexion philosophique:

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ces intéressantes débats, dès qu'ils auront commencé; mais il est une réflexion que nous ne pouvons nous empêcher de faire dès aujourd'hui; c'est qu'il faut que les fonctionnaires américains volent terriblement soit les contribuables, soit le Trésor public, pour pouvoir servir à ceux qui leur ont procuré leur emploi des rentes annuelles de 50,000 $.

Le scandale Belknap fournit naturellement des arguments aux adversaires de la forme républicaine.

Sous ce titre: *La vénalité aux Etats-Unis*, nous lisons dans le *Courrier du Havre*:

On savait à quoi s'en tenir depuis longtemps sur la corruption électorale aux Etats Unis; mais la corruption administrative dépasse aujourd'hui tout ce que l'imagination d'un habitant de l'ancien monde eût jamais pu concevoir.

L'affaire du général Belknap, secrétaire de la guerre, dépasse ce qu'on avait oralisé jusqu'à présent de plus honteux et de plus audacieux en fait de corruption.

Pourquoi les employés de l'Etat sont-ils moins honnêtes en Amérique qu'en Europe? C'est une énigme qui a pour nous, son intérêt, dans un moment où nous nous mettons en République, et où nous courons risque de nous laisser un peu trop séduire par les institutions démocratiques de la grande République.

La réponse, du reste, a déjà été faite par plusieurs écrivains, entre autres par M. Claudio Jannet, l'un de ceux qui ont le mieux réussi à opposer aux romans de MM. de Tocqueville et Laboulaye, le tableau vraiment fidèle de la société américaine. (Suivent des extraits du livre de M. Jannet.)

Voilà ce qu'a fait de la justice aux Etats-Unis le principe de la magistrature élective. Nous avons en France des républicains qui voudraient que tous les juges fussent nommés par le peuple. Nous en avons aussi qui demandent que les fonctionnaires de tout ordre n'occupent leurs charges que peu de temps, afin que le plus grand nombre possible de citoyens puisse parvenir aux emplois, en quelque sorte, à tour de rôle. Ils disent, non sans raison, qu'ainsi le vieil esprit de la démocratie, dans ils invoquent l'exemple des Etats-Unis. Nous leur répondons par l'exemple des Etats-Unis.

La *Patrie* s'exprime ainsi:

La République modèle, qui depuis longtemps n'est plus comme la femme de César, s'affiche outrageusement aujourd'hui. Nos lecteurs ont pu voir, dans nos dépêches, la nouvelle relative au général Belknap, secrétaire d'Etat de la guerre à Washington, dénoncé comme concessionnaire et marchand de places. L'affaire est vilaine et ne fait point honneur à la démocratie, souvent portée à ces relâchements de mœurs et à ces écarts de conscience. Il n'en paraît pas moins à la démocratie américaine pour glisser sur cette pente.

Nous espérons que, au prix de telles bassesses, on n'arrive plus, en France, les splendeurs de la démocratie américaine. Arrêtons-nous sur la pente, s'il vous plaît.

Le *Pays* s'empare aussi du même fait:

Il paraît que du haut en bas de l'administration américaine, de pareils actes se commettent journellement. Ils sont passés dans les mœurs, et la seule chose dont on s'étonne, *c'est* de les voir poursuivis.

Nous recommandons ce qui se passe aux Etats-Unis aux utopistes qui font leur cri, qui prétendent que la République est le régime de l'austérité.

La France répond:

"On ne sonulat pas hautement, mais on laisse entrevoir que ce qui se passe en Amérique se passera en France, n'en doutez pas; voilà ce que veulent dire les impérialistes. Par malheur, ceux-ci oublient, en signalant le fait de corruption qui vient de se produire aux Etats-Unis, que les monarchies et même les empires ne sont pas plus à l'abri de la corruption et de la concussion que les Républiques. Même, elles y fleurissent plus à l'aise; pour s'en convaincre, il n'y a qu'à feuilleter page à page l'histoire des règnes passés, à l'ombre desquels les balances de la justice n'étaient pas toujours très exactes. Du moins, s'il se trouve, dans l'administration républicaine, des concussionnaires, il y aura certainement pour eux des juges à Paris, et des juges dont aucune influence complaisante, impériale ou royale, ne saurait arrêter les verdicts."

Ce que dit la *France* sera juste tant que l'on n'aura pas détruit l'admirable organisation de la justice française. Mais si les novateurs parviennent à faire élire les juges par le peuple, comme les mêmes causes produisent les mêmes effets, la justice cessera d'être une sauvegarde contre les abus et la corruption.

Il y a beaucoup à dire sur ce sujet, mais si ceux qui désirent le succès de la république en France sont sages, ils s'attacheront à rechercher les causes générales qui ont produit un débordement d'abus tel qu'on en a rarement vu de semblable même dans les monarchies les plus corrompues et qui ne dénotent que trop évidemment des vices fondamentaux dans le système et non pas seulement des faits d'immoralité individuelle.

Pas de semences, Pas de semences,
Pas de moissons! Pas de moissons!
Qui ne risque rien n'a rien.
Achetez un billet
Tout de suite
Dans le tirage d'or
Le 20 avril.
Billets $50 seulement.
Faites fortune
Faites fortune

LA CONVENTION RÉPUBLICAINE DE L'ÉTAT DE NEW YORK.—Le *Courrier des Etats-Unis*, dans quelques lignes, résume les résolutions de la convention de Syracuse avec une réplique vraie et énergique à chacune des assertions qu'elles contiennent.

Ces résolutions sont faciles à résumer. Le parti républicain veut la réconciliation de toutes les sections des Etats-Unis, et pendant dix ans il a systématiquement fomenté la discorde entre le Nord et le Sud, et dans le Sud il a systématiquement soufflé la haine entre les races. Il veut l'économie et la réforme, et pendant dix ans il a livré le Trésor public à la prodigalité et à dilapidation; il veut la recherche des fraudes et la punition des concessionnaires, et pendant dix ans il a couvert la fraude d'un voile complaisant et les coupables d'un bouclier impénétrable; il veut l'administration entre des mains pures et capables, et pendant dix ans il a rempli les bureaux et les offices publics, depuis la hutte indienne jusqu'à la Maison Blanche, de cupides et d'incapables; il veut la monnaie honnête et depuis dix ans il a augmenté la circulation du papier-monnaie non convertible en argent; il veut la préservation du crédit et de l'honneur national, et le crédit et l'honneur n'ont cessé de s'abaisser sous son gouvernement. A cela près le parti républicain est le plus conciliateur, le plus pur, le plus économe, le plus patriotique et le plus méritoire de tous les partis possibles et impossibles, et après ce beau plaidoyer, les Etats-Unis sont perdus s'ils ne laissent pas entre ses mains l'administration des affaires publiques jusqu'à l'extinction de la présente génération.

Conclusion: Nommons Roscoe Conkling pour président, et s'il n'a pas la majorité à la convention nationale de Cincinnati, il restera la ressource d'un troisième terme pour le général Grant.

Nous lisons, d'autre part, dans le *Messager franco-américain*:

La décision prise à Syracuse est fort diversement jugée par la presse. Elle est sévèrement critiquée par le *Times*, au nom du parti républicain. Le *Herald* la trouve conforme à ses désirs, quoiqu'il soit en dehors du parti. Il considère M. Conkling comme un candidat très fort; cependant il croit que si M. Bristow est mis en avant, il aura plus de chance encore que le sénateur de New York. Le *Post* est satisfait de ce que les délégués n'ont pas eu un mandat impératif. En examinant la liste des délégués, il y trouve les noms de plusieurs hommes qui ne voteront certainement pas pour M. Conkling, et en remarquant que la délégation est loin d'être unanimement pour ce candidat, il prédit qu'en arrivant à Cincinnati elle aura même pas une majorité en sa faveur. Le *National Republican*, de Washington, regardé comme l'organe officieux de la présidence, se prononce hautement pour M. Conkling.

Les appréciations de la presse française sur l'affaire Belknap.

Le *Moniteur* résume ainsi la première impression produite par le scandale du jour:

Jamais, lisons-nous dans les correspondances américaines, jamais scandale politique n'avait depuis longtemps causé autant d'émotion, autant de bruit aux Etats-Unis que l'accusation qui vient d'être portée par M. Marsh contre le ministre de la guerre, le général Belknap, et d'amener sa démission, puis l'arrestation de ce haut fonctionnaire. Ce n'est pas que l'acte de concussion qui est reproché au général soit sans exemple aux Etats-Unis; non, on en pourrait au contraire citer beaucoup du même genre, et nous en avons pour preuve les huit nouvelles commissions d'enquête qui viennent encore d'être instituées pour rechercher les délits analogues que l'opinion publique met avec plus ou moins de raison à la charge des fonctionnaires de M. Grant. Mais la haute position de l'accusé, le rang qu'il occupait dans le gouvernement doivent nécessairement à l'éclat comme à la gravité de son crime et permettent aux partis de s'en faire une arme puissante contre le président de la République.

Le *Moniteur* termine par cette réflexion philosophique:

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ces intéressants débats, dès qu'ils auront commencé; mais il est une réflexion que nous ne pouvons nous empêcher de faire dès aujourd'hui; c'est qu'il faut que les fonctionnaires américains volent terriblement soit les contribuables, soit le Trésor public, pour pouvoir servir à ceux qui leur ont procuré leur emploi des rentes annuelles de 50,000 $.

Le scandale Belknap fournit naturellement des arguments aux adversaires de la forme républicaine.

Sous ce titre: *La vénalité aux Etats-Unis*, nous lisons dans le *Courrier du Havre*:

On savait à quoi s'en tenir depuis longtemps sur la corruption électorale aux Etats Unis; mais la corruption administrative dépasse aujourd'hui tout ce que l'imagination d'un habitant de l'ancien monde eût jamais pu concevoir.

L'affaire du général Belknap, secrétaire de la guerre, dépasse ce qu'on avait oralisé jusqu'à présent de plus honteux et de plus audacieux en fait de corruption.

Pourquoi les employés de l'Etat sont-ils moins honnêtes en Amérique qu'en Europe? C'est une énigme qui a pour nous, son intérêt, dans un moment où nous nous mettons en République, et où nous courons risque de nous laisser un peu trop séduire par les institutions démocratiques de la grande République.

La réponse, du reste, a déjà été faite par plusieurs écrivains, entre autres par M. Claudio Jannet, l'un de ceux qui ont le mieux réussi à opposer aux romans de MM. de Tocqueville et Laboulaye, le tableau vraiment fidèle de la société américaine. (Suivent des extraits du livre de M. Jannet.)

Voilà ce qu'a fait de la justice aux Etats-Unis le principe de la magistrature élective. Nous avons en France des républicains qui voudraient que tous les juges fussent nommés par le peuple. Nous en avons aussi qui demandent que les fonctionnaires de tout ordre n'occupent leurs charges que peu de temps, afin que le plus grand nombre possible de citoyens puisse parvenir aux emplois, en quelque sorte, à tour de rôle. Ils disent, non sans raison, qu'ainsi le vieil esprit de la démocratie, dans ils invoquent l'exemple des Etats-Unis. Nous leur répondons par l'exemple des Etats-Unis.

La *Patrie* s'exprime ainsi:

La République modèle, qui depuis longtemps n'est plus comme la femme de César, s'affiche outrageusement aujourd'hui. Nos lecteurs ont pu voir, dans nos dépêches, la nouvelle relative au général Belknap, secrétaire d'Etat de la guerre à Washington, dénoncé comme concessionnaire et marchand de places. L'affaire est vilaine et ne fait point honneur à la démocratie, souvent portée à ces relâchements de mœurs et à ces écarts de conscience. Il n'en paraît pas moins à la démocratie américaine pour glisser sur cette pente.

Nous espérons que, au prix de telles bassesses, on n'arrive plus, en France, les splendeurs de la démocratie américaine. Arrêtons-nous sur la pente, s'il vous plaît.

Le *Pays* s'empare aussi du même fait:

Il paraît que du haut en bas de l'administration américaine, de pareils actes se commettent journellement. Ils sont passés dans les mœurs, et la seule chose dont on s'étonne, *c'est* de les voir poursuivis.

Nous recommandons ce qui se passe aux Etats-Unis aux utopistes qui font leur cri, qui prétendent que la République est le régime de l'austérité.

La France répond:

"On ne sonulat pas hautement, mais on laisse entrevoir que ce qui se passe en Amérique se passera en France, n'en doutez pas; voilà ce que veulent dire les impérialistes. Par malheur, ceux-ci oublient, en signalant le fait de corruption qui vient de se produire aux Etats-Unis, que les monarchies et même les empires ne sont pas plus à l'abri de la corruption et de la concussion que les Républiques. Même, elles y fleurissent plus à l'aise; pour s'en convaincre, il n'y a qu'à feuilleter page à page l'histoire des règnes passés, à l'ombre desquels les balances de la justice n'étaient pas toujours très exactes. Du moins, s'il se trouve, dans l'administration républicaine, des concussionnaires, il y aura certainement pour eux des juges à Paris, et des juges dont aucune influence complaisante, impériale ou royale, ne saurait arrêter les verdicts."

Ce que dit la *France* sera juste tant que l'on n'aura pas détruit l'admirable organisation de la justice française. Mais si les novateurs parviennent à faire élire les juges par le peuple, comme les mêmes causes produisent les mêmes effets, la justice cessera d'être une sauvegarde contre les abus et la corruption.

Il y a beaucoup à dire sur ce sujet, mais si ceux qui désirent le succès de la république en France sont sages, ils s'attacheront à rechercher les causes générales qui ont produit un débordement d'abus tel qu'on en a rarement vu de semblable même dans les monarchies les plus corrompues et qui ne dénotent que trop évidemment des vices fondamentaux dans le système et non pas seulement des faits d'immoralité individuelle.

Pas de semences, Pas de semences,
Pas de moissons! Pas de moissons!
Qui ne risque rien n'a rien.
Achetez un billet
Tout de suite
Dans le tirage d'or
Le 20 avril.
Billets $50 seulement.
Faites fortune
Faites fortune

LE PICATUNE.—Ce journal a paru, dimanche matin, avec les noms suivants en tête de ses colonnes: Mme A. M. Holbrook, propriétaire; Geo. W. Lloyd, éditeur; Geo. Nicholson, administrateur. Notre confrère annonce qu'il restera strictement indépendant, mais qu'on ne doit pas conclure de là qu'il sera neutre ou indifférent sur les grandes questions qui agitent la nation. Le *Picayune* sera un journal du Sud et maintiendra une opposition incessante contre la horde d'aventuriers politiques qui ont usurpé les rênes du gouvernement.

Nous acceptons avec plaisir ces déclarations de notre confrère, car elles nous font espérer que le *Picayune* soutiendra toujours la bonne cause.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville vient de recevoir les numéros du 11 mars de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

Louisiane.

La *Sentinelle de Thibodeaux* annonce la mort, à l'âge de 78 ans, d'un estimable citoyen de la paroisse Lafourche, Mathurin Bourg, qui, en 1830, avait représenté cette paroisse à la législature et avait rempli ensuite les fonctions de shérif pendant 20 années. M. Bourg avait épousé le 22 novembre 1822 Mlle Arthémise Simonneaux qu'il laisse veuve après 53 ans de mariage.

Nous empruntons à la *Sentinelle* les informations suivantes:

La gelée qui a eu lieu au commencement de la semaine a arrêté la végétation et détruit en grande partie toutes les plantes potagères. Quant aux effets qu'elle a eu sur la récolte de cannes, les opinions sont diversement partagées par les hommes les plus expérimentés dans la culture. Les uns prétendent que son effet est peu sensible tandis que les autres sont d'un avis contraire.

—Dimanche dernier la pluie est tombée toute la journée et une partie de la nuit. Mai-, dans la nuit vers neuf heures le vent a acquis une telle violence que les maisons les plus solidement construites en ont trembié sur leurs fondements. Des barrières ont été cassées sur le sol et l'écurie de Mr. James McCormick, située dans la rue Harisson, s'est effondrée et a tué deux vaches de valeur qui y étaient renfermées. Le dommage a été plus sérieux dans le haut du Bayou et principalement sur l'habitation *Trial*, appartenant à MM. Williams & Meyer, l'écurie et plusieurs cabanes ont été mises en pièces.

La belle résidence de Mr. Amédée Tête a eu sa toiture enlevée, laquelle, d'après les informations reçues, sera rétablie dans peu de jours et à peu de frais. Sur la rive droite, la sucrerie et les cabanes de l'habitation de Mme Maillot, située au marais, ont été renversées et mises en pièces. Plus bas, entre Labadieville et la borne qui sépare la paroisse Lafourche de la paroisse Assomption, toutes les barrières ont été jetées en bas, nombre de maisons ont été enlevées de dessus leurs blocs et une dame a été dangereusement heurtée par la chûte d'une cheminée. Enfin, selon le rapport d'un témoin oculaire, le vent a soufié avec tellement de violence dans cette région que toutes charrettes ont été enlevées et jetées dans le bay on.

—Le cadavre d'Isaac Blum a été trouvé mardi dernier dans le Bayou Lafourche, près de Raceland. Le noyé, qui résidait à environ douze milles en bas de Thibodaux, ayant disparu de sa résidence depuis un couple de semaines, on suppose qu'il s'est volontairement jeté à l'eau.

—Jeudi soir, au moment où le cortège de feu Mathurin Bourg passait, un cheval attelé à un buggy, dans lequel se trouvait Mme de Laporte, a pris le mors aux dents. La dame a été précipitée en bas du véhicule, et dans sa chute elle a reçu des contusions sérieuses. Quant au buggy il a été mis en pièces.

Nous lisons dans l'*Echo*, du Lac Charles:

Nous n'avons pas appris que la dernière gelée ait causé de dommage sérieux et nous croyons que les orangers n'ont pas souffert.

Nous empruntons ce qui suit au *Lafayette Advertiser*:

Pendant l'orage de dimanche dernier dans la nuit, le magasin à malle et les écuries de Mr Neuville Vincent, situées à environ trois milles plus bas que le ferry de Mr Oliton Broussard, dans la paroisse Vermilion, ont été frappés de la foudre et un incendie s'est déclaré, consumant les bâtisses qui contenaient quatre-vingts barils de maïs ainsi qu'un buggy, et tuant deux chevaux.

—Après une forte pluie durant toute la journée de dimanche dernier, vers la soirée le vent sautait au nord-ouest et soufflait avec grande violence. Lundi matin il faisait très froid, et le temps très sombre. Cependant vers le soir le ciel s'éclaircit et le vent tomba. Mardi matin 21 courant, nous avons vu des pluies fortes glaces, et non la plus forte de tout cet hiver. Les légumes et les fruits déjà formés sont détruits.

—Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas*:

Ceux qui se flattaient de voir passer les mois d'hiver sans un temps froid, sans mauvais temps, ont dû être bien étonnés de voir, le 20 mars, jour de l'ouverture du printemps, de l'orage, de la grêle, de la neige et un vent de nord-carabiné; le plus mauvais temps de tout l'hiver, sans aucun doute, puisque nous n'avions eu jusqu'alors que trois gelées à glace et une demi douzaine de gelées blanches.

Bref, comme dit le Canadien: Si l'hiver n'est pas dans la gueule du sac, il y tient le.... fond; et ce fond, cette année, s'est monté la veille du printemps.

Disons cependant que depuis Lundi, (le 20) le temps s'est graduellement remis au chaud, et aujourd'hui nous sommes encore une fois au printemps.

TUÉ PAR LA FOUDRE. — Dimanche dernier, vers 6 heures du soir, pendant un très mauvais temps, M. Frank P. Bessinger, quittant en notre ville, est sorti de chez lui, avec un casse-tête et des clous, pour raffermir l'auge de son cheval, à une vingtaine de pas de sa maison. C'est en ce moment qu'il a été atteint par la foudre et asphyxié instantanément.

Mais comme Bessinger demeurait seul dans sa maison, son absence n'a évidemment été remarquée de personne, et ce n'est que le lendemain matin qu'on l'a trouvé mort à l'endroit où il était tombé.

Une enquête judiciaire a été tenue, et un examen minutieux opéré par un médecin expert a fait voir qu'aucune partie de son individu ne portait des marques de violence. Il avait été asphyxié par le fluide électrique.

L'infortuné était natif de Prusse; mais il habitait la Louisiane depuis plus de vingt ans. Il était âgé d'environ 43 ans et vivait depuis quelques années d'une vie récluse.

Le coup de tonnerre qui a causé la mort de Bessinger s'est également fait sentir dans deux ou trois maisons du voisinage. Dans une d'elles, une dame assise près de sa cheminée, a perdu pendant un quart d'heure, l'usage de ses sens. Deux ou trois lieta plus loin, plusieurs personnes également assises autour du foyer, se sont toutes ressenties plus ou moins fortement du choc électrique; et dans la maison même de Bessinger, la foudre a fendu et brisé un poteau de l'intérieur, brisé des vitres et démoli une partie du dehors de la cheminée, ce qui fait supposer que même si Bessinger avait été dans sa maison, il n'aurait guère pu échapper au sort qui l'attendait.

Pas de temps à perdre, Le
Pas de temps à perdre, Tirage
Pas de temps à perdre, d'or
Se tire
Samedi, 20 avril, Gros
Samedi, 29 avril, Lot
Samedi, 29 avril, $100,000.
Un demi-million en or!
Un demi-million en or!
Un demi-million en or!

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le porte et de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Comparution des prisonniers de la paroisse Bâton-Rouge.

On trouvera dans une autre colonne de l'*Abeille* les détails de l'arrestation de messieurs John H. Lamon, John A. Doherty, William Garig, Andrew Jackson, Charles K. David, James McVed, Edward Willis, John Fisher, William P. Randolph, et Dr. J. W. Dupré, citoyens de la paroisse Est-Bâton-Rouge, qui ont été amenés à la Nouvelle-Orléans, à la requête d'un certain Foreman, qui cumule les fonctions de député-marshal des Etats-Unis et de shérif de la paroisse.

Les prisonniers ont comparu hier matin devant la Cour de Circuit des Etats-Unis, représentés par l'honorable R. H. Marr et le major John H. New.

Ils sont accusés de conspiration dans le but de chasser de la paroisse Est Baton Rouge un fonctionnaire fédéral et de l'empêcher d'agir en sa qualité officielle.

Ils ont plaidé la non culpabilité, et le juge Woods a fixé le montant du cautionnement que chacun d'eux doit fournir à $5000.

Messieurs C. M. Conrad, Jos. W. Doherty, Ferdinand Marks, John J. Brown et H. Stauffer ont servi de cautions à messieurs John Lamon, John A. Doherty, Wm. Garig, Andrew Jackson, Chas. K. David et James Mc Ves.

Messieurs Edward Willis, John Fisher, Wm. G. Randolph et le Dr. J. W. Dupré ont demandé jusqu'à mardi, aujourd'hui, pour trouver des cautions, et ce délai leur a été accordé.

Après avoir rempli ces formalités les dix citoyens de la paroisse Est Baton Rouge ne seraient probablement pas à la Nouvelle-Orléans, où leur présence n'est pas nécessaire jusqu'au jour fixé pour leur jugement.

Le Bureau de police s'occupe des capitaines Flannagan et Schreiber.

Hier matin, à la réunion du Bureau des commissaires de police, il a été décidé de commencer une enquête relativement à la conduite scandaleuse des capitaines de police Flannagan et Schreiber.

Tous les deux ont comparu devant le Bureau, ainsi que le chef de police, le capitaine Gray et messieurs Roberts et Bells, comme témoins.

Après lecture des chefs d'accusation, Flannagan s'est reconnu coupable de bris de paix et de conduite indigne d'un officier, mais il a déclaré qu'il n'avait jamais eu l'intention de se servir de son pistolet pour tuer le chef de police.

L'ex-capitaine Schreiber a protesté de son innocence. Il a reconnu que son bâton avait été parti deux fois, mais il a ajouté que c'était accidentellement, et que dans toute cette affaire, il n'avait agi que comme conservateur de la paix.

Les témoignages n'ont rien appris de plus que ce que nous avons raconté déjà relativement au scandale de la rue St. Charles, et le Bureau des commissaires de police a pris l'affaire en considération.

Le surintendant de l'enregistrement

On dit à la maison d'Etat que Mr W. C. Wright, qui a rempli en 1874 les fonctions de surintendant de l'enregistrement de la Louisiane, va être destitué par W. P. Kellogg au bénéfice de Mr B. Bloomfield.

Ce n'est encore qu'une rumeur.

Cour criminelle supérieure.

Gus Anderson, convaincu de viol, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Rico Romilla, Gaetano Romilla et F. Fielderman, convaincus de port d'armes cachées, ont été condamnés à payer, $26, $25 et $10 d'amende, ou à passer trente jours à la prison de paroisse.

Blessé accidentellement.

Samedi soir, vers onze heures, le caporal Bassier, du 1er précinct de police, a rencontré un homme nommé Robert Brace, rue Perdido, qui souffrait d'une blessure au poignet.

Ayant été interrogé, Bruce a déclaré qu'il passait rue Poydras près Tchoupitoulas, lorsqu'il a reçu un coup de pistolet au bras. Il n'a vu personne et il a lieu de croire que la décharge était accidentelle.

Rumeur d'un naufrage.

On dit que pendant l'orage de samedi soir, il y a deux jours, un navire s'est brisé en rue de la côte de l'Ile Chaudlent, mais on ne connaît pas le nom de ce navire.

Si la rumeur est fondée plusieurs hommes auraient péri.

Tiro El Bersaglio.

La compagnie des Tiro El Bersaglio est sortie dimanche dans la journée et a défilé dans les principales rues de la ville.

Il ne faut pas monter derrière les chars.

Le petit Tom Nolan, âgé de huit à dix ans ayant été surpris par un farouche métropolitain du 1er district à s'accrocher au marche-pied d'un char urbain, a été appréhendé au corps et logé dans la *calabooose*, accusé de violer l'ordonnance No 3368 des séries de l'administration municipale, qui défend de pareilles gamineries.

Bris de paix.

L'agent Motts, de la police métropolitaine, est un rude gaillard, car il a conduit dimanche soir tout un troupeau humain au poste central, sur l'accusation de bris de paix.

Les prisonniers étaient au nombre de seize, dont onze hommes et cinq femmes.

Les voleurs à l'œuvre.

Les nuits de dimanche des voleurs sont entrés dans la résidence de Mr. R. Natili, rue Annonciation No 152, et ont emporté pour $110 de bijoux.

D'autre part, deux autres étaient moins heureux, car au moment où ils tentaient de s'introduire dans le café de Mr. Jake Schillang, au coin des rues Magasins et Neuvième, ils ont été reçus à coups de pistolet et mis en fuite.

Seconde tentative de suicide.

Dimanche, vers une heure de l'après-midi, Mr Gilbert Degeorges, demeurant rue Royale No 283, a essayé de se suicider au City Park, en se tirant un coup de pistolet dans la bouche. C'est la seconde tentative de suicide de Mr Degeorges depuis deux mois, et il n'a pas encore réussi à se tuer.

Le blessé avait été transporté d'abord à l'hôpital de Charité, mais la police en apprenant son nom l'a fait conduire hier matin à son domicile.

Querelle entre nègres.

Hier matin, vers une heure, trois nègres, nommés Wm. Rivers, James Lee et Thomas Bradley, se sont pris de querelle dans une maison mal famée de la rue du Bassin, entre Bienville et Conti.

Thomas Bradley a été battu par les deux autres, qui ont été arrêtés, accusés d'assaut et batterie avec l'intention de tuer.

Incendie.

Vers dix heures moins le quart, hier matin, le feu s'est déclaré dans la maison sise rue Freret, entre Calliope et Clio, appartenant à Mr Charles Hemard et occupée par lui.

Malgré les efforts des pompiers, la bâtisse a été complètement détruite. Elle est assurée dans la Compagnie des Pompiers.

Coups de cravache mérités.

Un certain C. W. Haupt, employé rue Carondelet No 2, a reçu hier matin la visite de deux citoyens, qui lui ont déclaré qu'il avait été vu distribuant des gravures obscènes dans une école de jeunes filles du quatrième district. Haupt a reconnu que c'était la vérité et a dit pour s'excuser qu'il avait agi ainsi par bêtise.

Cette excuse ne satisfaisant pas, les deux *visiteurs* de Haupt lui ont administré une centaine de coups de cravache, malgré ses hurlements, et l'ont laissé plus mort que vif.

Puisse la leçon lui profiter.

TEMPÉRATURE.—28 mars 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	58	14
Midi	70	21
3 P. M.	65	18
6 P. M.	64	17

—Les journaux ont reproduit un article du *Morning Post*, portant que M. Le Verrier avait accepté une nomination de membre de l'Académie des sciences de Berlin.

Cette nouvelle n'est pas exacte.

—Le docteur Véron disait que les demoiselles du corps de ballet préfèrent toujours le superflu au nécessaire.

Le premier emploi que fit l'une d'elles d'un billet de banque, ce fut d'acheter un ananas, un king's charles et un perroquet.

Une de ces enfants, grande dame depuis l'aube, après m'avoir décrit tout son luxe, agite deux fois de suite sa sonnette; deux domestiques en livrée accoururent:

—Pierre, Jean, leur dit-elle, n'est-ce pas que vous êtes mes domestiques?

Elle n'avait pas encore de chemises, mais elle avait très tout de suite deux laquais.

Ce gout semble partagé par les hommes, si nous en jugeons d'après cette autre anecdote:

"Je remis une pièce d'or à un jeune élève de la danse pour s'acheter des souliers et un chapeau.

"—Je vous remercie bien, me dit-il; je pourrai ainsi m'acheter une canne."

(Communiqué.)

Communications par chemin de fer avec le Texas.

Il y a, heureusement, un accord universel parmi tous les hommes de sens pour reconnaître que le plus grand besoin actuel de notre ville et que la première mesure—et ce sera un grand pas de fait vers la restauration de notre ancienne prospérité—est d'ouvrir des communications par voie ferrée avec l'Etat du Texas et de mettre cet Etat, dont la population s'accroit si rapidement, à même d'atteindre la Nouvelle-Orléans avec la même facilité et à aussi bon marché qu'il peut atteindre d'autres villes situées plus au Nord.

Le point central et objectif de toutes les communications par voies ferrées avec le Texas est Dallas, et ce point est de plusieurs centaines de milles plus rapproché de la Nouvelle-Orléans que de St. Louis. A cet avantage que présente sous ce rapport notre ville s'en joignent d'autres qu'apprécient les habitants du Texas. Ils préfèrent tous notre ville.

Ils s'y rendraient en grand nombre; ils enverraient à notre port la totalité de leurs produits et ils les échangeraient pour des marchandises de nos négociants, s'ils pouvaient le faire à aussi bon marché, aussi rapidement et avec autant de sûreté qu'ils le font à St-Louis, Memphis et Louisville.

Ce trafic, une fois assuré, réparerait rapidement tous les désastres et toutes les pertes subies par notre ville pendant les quatre ou cinq dernières années, la remettrait, pour nous servir d'une expression familière, sur ses pieds et lui ouvrirait une nouvelle carrière de prospérité.

Il est presqu'inutile de développer cette proposition, car